

| | | | |
|-----|-------------------------------|-------------------|--|
| 373 | UTBM service communication | L'Est Républicain | 14 décembre 2012 |
| | | Région | PME PMI - Innovente - innovation - INSA - investissements d'avenir - projet d'excellence |

Université Des formations pour apprendre à vendre l'innovation à l'étranger

Une aide à l'export pour les PME-PMI



■ Sébastien Blondel, directeur exécutif du projet, et Pascal Alberti, enseignant-chercheur UTC, pour le réseau Franche-Comté.

Photo Ph.P.

Belfort. Deux constats motivent le projet InnovENT-E, lancé hier à Belfort pour la Franche-Comté : les PME-PMI représentent 90 % des entreprises en France. Seulement une sur vingt vend ses produits en dehors de nos frontières.

Une étude plus approfondie montre que l'exportation, pour les petites entreprises, concerne principalement celles qui innovent. Leurs dirigeants ont souvent un profil technique, mais se révèlent insuffisamment armés pour affronter les méandres de la prise de marché à l'international. L'idée a donc germé de créer un institut français de formations, ouvertes et à distance, pour soutenir le développement et la création de PME et de PMI à l'export.

Porté par l'INSA (Institut national des sciences appliquées) de Rouen, le projet a été validé dans le cadre des « investissements d'avenir » et vient de bénéficier d'une

dotation publique de 5,5 millions d'euros pour six ans. 97 « projets d'excellence » ont été soumis à un jury international. 37 ont été retenus. InnovENT-E s'est classé 18^e.

Son directeur exécutif, Sébastien Blondel, était à l'UTBM, hier après-midi, pour le présenter à un parterre d'enseignants, d'étudiants, d'institutionnels et de chefs d'entreprise.

« Pour le moment, nous procédons à une enquête, pour évaluer les besoins. Elle durera jusqu'à janvier, février. Nous ferons des propositions de formations et d'accès à des compétences à partir de ce printemps » explique-t-il. Les formations seront aussi bien initiales (à partir de Bac + 2) que continues. L'objectif est de venir au soutien de 14 000 entreprises en France en six ans. Pour la Franche-Comté, c'est l'UTBM qui sera en charge des formations et des services pédagogiques mis en place.

Philippe PIOT